

20 juin 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 20 juin 2017, à 19 h 40** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
BRASSARD, Josée	Commissaire
CARON, Brigitte	Commissaire représentante du comité de parents – primaire et secondaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

Était absent :

GIROUX, Claude	Commissaire
----------------	-------------

Mme Alexandra Gaudet-Caron agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion préparé par M^{me} Hélène Chabot, le président déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2017.
6. Période de questions accordée au public.

7. Projet particulier : projet au Mont-Sainte-Anne « Tuning moteur ».
8. Correspondance et dépôt de documents.
9. Dénonciation d'intérêts.
10. Adoption de la modification de l'acte d'établissement de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres.
11. Composition du conseil d'établissement de l'école du Trivent.
12. Composition du conseil d'établissement de l'école Marie-Renouard.
13. Composition du conseil d'établissement de l'école Montagnac.
14. Composition du conseil d'établissement de l'école du Boisé.
15. Composition du conseil d'établissement de l'école du Harfang-des-Neiges.
16. Motion de félicitations au comité consultatif EHDAA pour l'organisation de la «Journée EHDAA».
17. Désignation d'un responsable du suivi des divulgations et de l'application de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics et de la procédure.
18. Modification aux résolutions CC-16/17-062, CC-16/17-063 et CC-16/17-064.
19. Plans d'effectifs (cadres et hors cadres) pour 2017-2018.
20. Rapport du comité de parents – réunion du 14 juin 2017.
21. Rapport du comité EHDAA - réunion du 12 juin 2017.
22. Rapport du comité exécutif – réunion du 23 mai et du 13 juin 2017.
23. Rapport des comités du conseil :
 - Comité de vérification;
 - Comité de gouvernance et d'éthique;
 - Comité consultatif de transport;
 - Comité des ressources humaines – réunion du 14 juin 2017.
24. Rapport des autres comités :
 - Comité de répartition des ressources;
 - Fondation des Premières-Seigneuries;
 - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
 - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg – la réunion du 15 juin 2017 a été reportée au 22 juin 2017.
25. Communication du président.
26. Communication de la direction générale.
 - Frais chargés aux parents – avis public;
 - Indices de défavorisation;
 - Projet de loi 144;
 - Maternelle 4 ans;
 - Évolution de la clientèle au 2 juin 2017.
27. Questions et commentaires des commissaires.
28. Levée de la séance.

CC-16/17-114

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Caron que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2017 soit adopté tel que déposé.

CC-16/17-115

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2017

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 16 mai 2017.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Mme Lyne Beudoin, vice-présidente du syndicat du personnel de soutien

- Elle remercie la Commission scolaire pour l'ouverture à revoir la décision du déplacement des classes TSA de l'école de la Fourmilière aux écoles du Parc et Marie-Renouard. Ces classes, après réflexions, ne seront pas déplacées et demeureront à l'école de la Fourmilière.
- Elle demande à la Commission scolaire de revoir sa décision dans un dossier de gestion de personnel à l'école de la Fourmilière.

Il est répondu que le dossier sera traité par le service des ressources humaines.

- Elle souligne une amélioration de situation quant au plan d'effectifs déposé pour l'année scolaire 2017-2018 pour le personnel de soutien. Effectivement, une augmentation d'effectifs est présente contrairement aux compressions observées lors des dernières années au secteur soutien général. Elle demande toutefois de porter attention au ratio en service de garde afin qu'il soit maintenu à 1 éducateur pour 20 élèves. Elle demande que les services offerts pour les élèves EHDAA en classe soient également rendus disponibles pour les services de garde.

7. PROJET PARTICULIER : PROJET AU MONT-SAINTE-ANNE « TUNING MOTEUR »

Monsieur Simon Mainville, directeur de l'école secondaire Mont-Ste-Anne, accompagné de Madame Gabrielle Morin, du Carrefour Jeunesse Emploi de la Côte-de-Beaupré, et de Messieurs Christian Fortin et Christian Lajeunesse, effectuent une présentation du projet Tuning – Moteur de persévérance, pour les élèves en adaptation scolaire. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

8. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Procès-verbal de la séance du comité exécutif du 23 mai 2017.
- Projet de procès-verbal de la séance du comité exécutif du 13 juin 2017.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 19 avril 2017.
- Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDAA du 20 mars 2017.
- Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de transport du 1^{er} février 2017.
- Sujets des comités du conseil.
- Indices de défavorisation 2016-2017.
- Paroles des deux chansons de l'école Samuel-De Champlain pour le projet Notes Expressions!
- Évolution de la clientèle au 2 juin 2017.
- Description du poste de coordonnateur à la réussite.

- Échéancier pour la réalisation du plan d'engagement vers la réussite.
- Évaluation de la rencontre.

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

10. ADOPTION DE LA MODIFICATION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE OPTIONNELLE YVES-PRÉVOST ET DES LOUTRES

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-053 adoptée par le conseil des commissaires, lors de la séance du 18 janvier 2000 concernant l'adoption des actes d'établissement;

CONSIDÉRANT la résolution CÉ # 16-17-033 adoptée par le conseil d'établissement de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres, lors de la séance du 3 avril 2017, relativement au changement de nom de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres confirmant la nouvelle appellation « École Freinet de Québec »;

CONSIDÉRANT la résolution CC-16/17-102 adoptée par le conseil des commissaires, lors de la séance du 18 avril 2017, qui précise que le conseil des commissaires a retenu le nom de « École Freinet de Québec »;

CONSIDÉRANT la résolution CÉ # 16-17-042 adoptée par le conseil d'établissement de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres, lors de la séance du 8 mai 2017, qui demande de modifier le nom de l'école pour « École Freinet de Québec » en conservant l'appellation du bâtiment des Loutres et en modifiant le nom du bâtiment Yves-Prévost pour bâtiment des Chutes;

CONSIDÉRANT la résolution CC-16/17-111 adoptée par le conseil des commissaires, lors de la séance du 16 mai 2017, autorisant la consultation de l'acte d'établissement de l'« École Freinet de Québec »;

CONSIDÉRANT la résolution CÉ # 16-17-054 adoptée par le conseil d'établissement de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres, lors de la séance du 12 juin 2017, approuvant l'acte d'établissement de l'« École Freinet de Québec »;

CONSIDÉRANT la résolution CP-16/17-37 adoptée par le comité de parents du 14 juin 2017 approuvant la modification à l'acte d'établissement de l'« École Freinet de Québec »;

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu:

- que la Commission scolaire adopte la modification suivante à l'acte d'établissement, à compter du 1^{er} juillet 2017;

Nom et adresse de l'école	Code école	Code bâtiment	Immeuble ou locaux mis à la disposition de l'école	Ordre d'enseignement
École Freinet de Québec	734008	734008	<u>des Chutes</u> 945, boulevard des Chutes Québec (Québec) G1E 2C8	Préscolaire Primaire – Tous les cycles
		734106	<u>des Loutres</u> 7240, rue des Loutres Québec (Québec) G1G 1B1	

11. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU TRIVENT

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard de l'école du Trivent, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement de l'école du Trivent :

- 5 parents;
- 2 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;
- 1 représentant du service de garde

CONSIDÉRANT que l'école du Trivent offre des services éducatifs dans 2 bâtiments;

CONSIDÉRANT la résolution CE 16-17/32 par laquelle le conseil d'établissement de l'école du Trivent détermine le nombre de représentants du conseil d'établissement de l'école du Trivent;

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Fortin et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école du Trivent soit ainsi composé :

- 6 membres représentant les parents;
- 4 membres représentant les enseignants
- 1 membre représentant les professionnels
- 2 membres représentant la communauté
- 1 membre représentant le service de garde

CC-16/17-117

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MARIE-RENOUARD

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard de l'école Marie-Renouard, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement de l'école Marie-Renouard :

- 5 parents;
- 2 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;
- 1 représentant du service de garde

CONSIDÉRANT la résolution CE1617-31 par laquelle le conseil d'établissement de l'école Marie-Renouard confirme le nombre de représentants selon ce qui est inscrit dans la régie interne du conseil d'établissement de l'école Marie-Renouard;

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Brassard et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école Marie-Renouard soit ainsi composé :

- 5 parents;
- 3 enseignants
- 1 représentant du service de garde
- 1 personnel non-enseignant
- 2 représentants de la communauté.

CC-16/17-118

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MONTAGNAC

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard de l'école Montagnac, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement de l'école Montagnac :

- 8 parents;
- 5 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;
- 1 représentant du service de garde

CONSIDÉRANT que l'école Montagnac offre des services éducatifs dans 2 bâtiments depuis l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la résolution CE-16-17.36 par laquelle le conseil d'établissement de l'école Montagnac détermine le nombre de représentants du conseil d'établissement de l'école Montagnac;

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Blanchet et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école Montagnac soit ainsi composé :

- 6 membres représentant les parents;
- 4 membres représentant les enseignants
- 1 membre représentant le service de garde
- 1 membre représentant du personnel (professionnel, soutien ou enseignant)
- 2 membres représentant la communauté

CC-16/17-119

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU BOISÉ

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard des écoles du Bois-Joli et de la Découverte (changement de nom pour école du Boisé par la résolution CC-01/02-073 du 14-05-2002), laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement des écoles du Bois-Joli et de la Découverte (école du Boisé) :

- 5 parents;
- 2 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;
- 1 représentant du service de garde.

CONSIDÉRANT la résolution CE 16/17-43 par laquelle le conseil d'établissement de l'école du Boisé détermine le nombre de représentants ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école du Boisé soit ainsi composé :

- 5 parents;
- 2 enseignants;
- 1 représentant du service de garde;
- 1 représentant du personnel de soutien;
- 1 représentant du personnel professionnel;
- 2 représentants de la communauté.

CC-16/17-120

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU HARFANG-DES-NEIGES

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard de l'école du Harfang-des-Neiges, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement de l'école du Harfang-des-Neiges :

- 6 parents;
- 3 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;
- 1 représentant du service de garde

CONSIDÉRANT la résolution CÉ_16/17-13 par laquelle le conseil d'établissement de l'école du Harfang-des-Neiges demande de modifier le nombre de représentants;

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école du Harfang-des-Neiges soit ainsi composé :

- 6 représentants des parents
- 4 représentants des enseignants
- 1 représentant du service de garde
- 1 représentant des autres membres du personnel
- 2 représentants de la communauté

CC-16/17-121

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA POUR L'ORGANISATION DE LA «JOURNÉE EHDAA»

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Morasse et résolu d'accorder une motion de félicitations au comité consultatif EHDAA afin de souligner l'excellence du travail accompli lors de la 2e édition de la «Journée EHDAA».

Cet événement s'est tenu le 19 avril 2017 sous le thème « Le parcours scolaire de nos enfants à besoins particuliers ou qui bénéficient d'un plan d'intervention : quelles sont les avenues possibles ? »

Cette journée vise à mettre en lumière les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), à souligner leurs réussites et celles du personnel engagé autour d'eux, à honorer certains projets d'écoles et à faire connaître aux parents les services disponibles.

Le conseil des commissaires tient à féliciter et à souligner cette initiative au sein de notre commission scolaire.

CC-16/17-122

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE DU SUIVI DES DIVULGATIONS ET DE L'APPLICATION DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS ET DE LA PROCÉDURE

CONSIDÉRANT l'adoption de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics le 9 décembre 2016 laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT que la présente loi a pour objet de faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à

l'égard des organismes publics et d'établir un régime général de protection contre les représailles;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 4 de cette loi, est considéré comme répréhensible tout acte qui constitue, selon le cas :

- 1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;
- 2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie;
- 3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui;
- 4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;
- 5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement;
- 6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 5, un employé d'un organisme public peut, s'il le préfère, s'adresser au responsable du suivi des divulgations de son organisme;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 18 de cette loi, la personne ayant la plus haute autorité administrative désigne un responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure au sein de l'organisme;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 21 de la loi, le responsable du suivi des divulgations est tenu à la discrétion dans l'exercice de ses fonctions. Il doit notamment prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des renseignements qui lui sont communiqués, y compris l'identité de la personne qui effectue la divulgation.

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 20 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Genest et résolu que :

- Madame Martine Chouinard, Secrétaire générale, directrice des communications et du transport scolaire soit désignée comme personne responsable chargée du suivi des divulgations et de l'application de la loi et de la procédure.

CC-16/17-123

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. MODIFICATION AUX RÉSOLUTIONS CC-16/17-062, CC-16/17-063 ET CC-16/17-064

CONSIDÉRANT les résolutions CC-16/17-062, CC-16/17-063 et CC-16/17-064 adoptées par le conseil des commissaires lors de la séance du 6 décembre 2016;

CONSIDÉRANT la mise en place du laissez-passer électronique pour le transport scolaire en remplacement du laissez-passer imprimé;

CONSIDÉRANT que ce laissez-passer électronique sera rendu disponible aux parents aux alentours du 10 août 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu:

- de remplacer la date identifiée du premier versement de paiement du 7 août 2017 pour les places disponibles, le transport hors bassin et le transport du midi pour celle du 21 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. PLANS D'EFFECTIFS (CADRES ET HORS CADRES) POUR 2017-2018

Mme Marie-Claude Asselin présente le plan d'effectifs du personnel cadre et hors cadre. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

20. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS – RÉUNION DU 14 JUIN 2017

Madame Nancy Bédard fait un résumé des sujets discutés lors de la réunion du 14 juin dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 4 octobre 2017.

21. RAPPORT DU COMITÉ EHDA – RÉUNION DU 12 JUIN 2017

Madame Stéphanie Morasse informe des différents sujets traités lors de la réunion du 12 juin dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 2 octobre 2017.

22. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF – RÉUNION DU 23 MAI ET DU 13 JUIN 2017

Comme les procès-verbaux du comité exécutif ont été remis aux membres du conseil des commissaires, aucun rapport n'est requis.

23. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité de vérification

Aucune rencontre.

Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre.

Comité consultatif de transport

Aucune rencontre.

Comité des ressources humaines – réunion du 14 juin 2017

M. René Dion informe des différents sujets traités lors de la réunion du 14 juin dernier.

24. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS

Comité de répartition des ressources

Mme Marie-Claude Asselin informe des différents sujets traités lors de la rencontre du 30 mai dernier.

Fondation des Premières-Seigneuries

M. Clément Turcotte informe de la remise des bourses dans les établissements. Il rappelle que le tournoi de golf aura lieu le 17 août 2017 et l'activité marche/course « Bougeons pour la Fondation » se tiendra le 16 septembre 2017.

Arrondissement de Beauport Ville en santé

Mme Dominique Lizotte a remplacé M. Clément Turcotte lors du souper « Beauport Ville en santé ». Deux écoles de notre commission scolaire ont reçu un prix : la Seigneurie et la Relance.

Comité de gestion Centre de formation en transport de Charlesbourg

Aucune rencontre.

25. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

- **17 mai 2017** : gala du mérite de l'école La Relance. Madame Josée Brassard et monsieur Clément Turcotte, commissaires, étaient également présents.
- **18 mai 2017** : lancement des vidéoclips INTRÉPIDES, SEMER ET RÉCOLTER et LA TRINITÉ de Intègr'Action Jeunesse par les élèves du projet de persévérance scolaire des écoles secondaires de la Courvilloise et Samuel-De Champlain.
- **18 mai 2017** : gala du Mérite à l'école secondaire de la Courvilloise ayant pour thème : « La réussite, une science qui nous tient à cœur! ».
- **24 mai 2017** : course des élèves de l'école primaire de Boischatel (bâtiments du Bois-Joli, du Bocage et Boréal). Monsieur Yves Germain, maire de Boischatel et monsieur Claude Giroux, commissaire, étaient également présents.
- **24 mai 2017** : gala du Mérite à l'école secondaire des Sentiers ayant pour thème « Les Supers Héros ». Monsieur Clément Turcotte, commissaire était également présent.
- **25 mai 2017** : gala Méritas de l'Académie Sainte-Marie ayant pour thème « Dans l'œil de la réussite! ». Madame Josée Brassard et monsieur Clément Turcotte, commissaires, étaient également présents.
- **25 mai 2017** : gala Méritas de la Polyvalente de Charlesbourg ayant pour thème : « Ma réussite en action ». Monsieur Bernard Brassard, commissaire, était également présent.
- **26 mai 2017** : course du « 4 km » où étaient rassemblés plus de 3 000 élèves à l'école de la Ribambelle organisée par un comité piloté par monsieur Olivier Matte, enseignant en éducation physique à l'école primaire des Cimes. Monsieur Clément Turcotte, commissaire, était également présent.
- **30 mai 2017** : méritas « Soutien informatique » au centre de formation professionnelle Fierbourg. Monsieur Bernard Brassard, commissaire, était également présent.

- **31 mai 2017** : gala Méritas à l'école secondaire Le Sommet ayant pour thème « Cultive tes forces et récolte tes rêves ».
- **1^{er} et 2 juin 2017** : congrès de la FCSQ à Laval ayant pour thème : « Rêvons l'école de la FCSQ. Mesdames Dominique Lizotte et Marie-France Painchaud et messieurs Bernard Brassard et Clément Turcotte étaient également présents.
- **2-3 juin 2017** : assemblée générale de la FCSQ. Monsieur Alain Fortier de la Commission scolaire des Découvreurs a été élu président et madame Louise Lortie de la Commission scolaire de Laval a été élue vice-présidente de la FCSQ. Mesdames Dominique Lizotte et Marie-France Painchaud et messieurs Bernard Brassard et Clément Turcotte étaient également présents.
- **7 juin 2017** : annonce des écoles gagnantes qui ont participé au défi des Cubes énergie à l'Assemblée nationale en présence du président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, de plusieurs députés, de monsieur Pierre Lavoie ainsi qu'une vingtaine d'élèves de l'école primaire Guillaume-Mathieu de notre commission scolaire. L'école Guillaume-Mathieu est l'une des écoles gagnantes du défi des Cubes énergie 2017.
- **8 juin 2017** : collation des grades 2017 à l'école secondaire des Sentiers.
- **9 juin 2017** : soirée de la Reconnaissance à l'école secondaire Samuel-De Champlain où la Collation des grades a eu lieu.
- **15 juin 2017** : fête de fin d'année à l'école Joseph-Paquin. Monsieur Bernard Brassard était également présent.
- **16 juin 2017** : remise des Méritas à l'école du Bourg-Royal.
- **16 juin 2017** : gala du Mérite au CFER à l'Académie Sainte-Marie.
- **16 juin 2017** : soirée hommage aux retraités au Manoir du Lac-Delage.
- **19 juin 2017** : comédie musicale « La Balade dans le temps » présentée par les élèves du 3^e cycle à l'école primaire Place-de-l'Éveil. Madame Hélène Chabot, commissaire, était également présente.
- **21 juin 2017** : lancement de la Politique sur la réussite éducative au Complexe sportif de l'école secondaire De Rochebelle.
- **21 juin 2017** : cérémonie de clôture des fêtes du 30^e anniversaire du programme Musique-Études de l'école secondaire de La Seigneurie.
- **21 juin 2017** : remise d'une subvention de 25 000 \$ à l'école de la Montagne pour la cour d'école par madame Véronyque Tremblay, députée de Chauveau et adjointe parlementaire de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie. Monsieur Yvon Blanchet sera également présent.
- **21 juin 2017** : Cérémonie de clôture des fêtes du 20^e anniversaire de la concentration musique de l'école primaire de l'Harmonie.

26. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

▪ Frais chargés aux parents – avis public;

Mme Marie-Claude Asselin informe d'un avis public qui sera diffusé auprès des parents actuels de notre commission scolaire en lien avec l'action collective sur les frais d'achat de manuels scolaires, de matériel didactique et frais pour des services éducatifs au niveau primaire et secondaire. Elle explique également la possibilité de s'exclure de ladite action pour des personnes pouvant être dans une situation possible de conflit d'intérêts. Une information complémentaire est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire.

▪ Indices de défavorisation;

Mme Marie-Claude Asselin commente les nouveaux indices de défavorisation.

▪ **Projet de loi 144;**

Mme Marie-Claude Asselin informe du dépôt du projet de loi 144 modifiant la Loi sur l'instruction publique.

▪ **Maternelle 4 ans;**

Mme Annie Fournier informe de l'ajout d'une 3^e classe de maternelle 4 ans à l'école primaire de la Pléiade pour l'année scolaire 2017-2018. Un avis public sera diffusé sous peu à cet effet.

▪ **Évolution de la clientèle au 2 juin 2017;**

Mme Marie-Claude Asselin informe des résultats du dernier dénombrement ayant eu lieu le 2 juin dernier. Le prochain dénombrement aura lieu en août prochain.

▪ **Sondage en lien avec le redécoupage des bassins de l'école de l'Arc-en-Ciel versus La Passerelle;**

Mme Annie Fournier mentionne que la consultation à cet effet a pris fin le 16 juin dernier. Trois mémoires et 69 réponses au sondage ont été reçus. La Commission scolaire en fait l'analyse actuellement.

▪ **Association de soccer de Charlesbourg;**

Mme Annie Fournier mentionne que certaines avenues sont analysées afin d'ouvrir un point de service soccer au primaire à Charlesbourg pour l'année scolaire 2018-2019.

▪ **Ententes de scolarisation – portrait 2017-2018.**

M. Yves Savard fait état des statistiques sur les ententes de scolarisation depuis les trois dernières années. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

27. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Mme Marie-Pier Genest

- Elle demande d'obtenir l'information à savoir le nombre de classes de maternelle 4 ans à temps partiel dans la province de Québec.

Un suivi sera effectué.

Mme Nancy Bédard

- Elle invite les commissaires à célébrer les 30 ans de l'équipe des Lasers de l'école les Sentiers à l'occasion d'une partie de football les opposant à une équipe du Saguenay, le 1^{er} septembre prochain.

Mme Hélène Chabot

- Elle souligne et félicite l'ensemble des établissements qui réalisent de très belles activités et galas au cours de l'année scolaire.

Mme Dominique Lizotte

- Elle souligne la rigueur et la qualité d'analyse dans le traitement des dossiers d'ententes de scolarisation ce qui a permis d'améliorer l'offre de services au bénéfice de l'ensemble des élèves de notre territoire. Elle est en accord avec les décisions de la Commission scolaire à l'effet d'autoriser la signature d'ententes de scolarisation lorsque la Commission scolaire n'offre pas le programme particulier de formation pour lequel le parent demande une entente de scolarisation.

Mme Mélanie Fortin

- Elle souligne que le déneigement à l'école du Sous-Bois lors de la dernière tempête de neige n'avait pas été effectué adéquatement.

Mme Asselin répond que les suivis ont été faits auprès des municipalités et des compagnies d'entretien concernées.

- Il est demandé de ne pas fixer les rencontres du conseil d'établissement en même temps que les dates identifiées pour les conseils des commissaires et les comités de parents.

Mme Asselin répond que cette directive a déjà été donnée aux directions d'établissement lors d'un précédent CCG.

Mme Brigitte Caron

- Elle questionne le moment où les commissaires recevront le calendrier de l'ensemble des rencontres pour l'année scolaire 2017-2018.

Un suivi sera effectué sous peu.

Mme Josée Brassard

- Elle mentionne que du vandalisme a eu lieu à l'école de la Pléiade lors d'une fin de semaine et elle questionne les divers moyens à mettre en place pour contrer ces événements.

Mme Asselin indique les moyens qui peuvent être mis en place.

28. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard